



La lettre citoyenne

Juin 2009

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

N° 7

Bulletin d'informations du « 31830 COLLECTIF DE GAUCHE, ALTERNATIF ET CITOYEN »

Au Conseil municipal du 27/05/09, notre élu a demandé :

1) Que la municipalité, comme cela s'est fait ailleurs, organise une rencontre des Responsables des services techniques, des élu(e)s et des représentant(e)s du mouvement associatif sur le thème « Réduction de l'utilisation des pesticides et techniques alternatives ».

Le Maire et sa majorité ont esquivé la question en engageant une polémique avec le groupe « Réinventons Plaisance » à propos d'une erreur de « diagnostic » (causes de la mortalité de nombreuses carpes dans le lac F. Soula).

2) Que le Conseil municipal se prononce à propos des « jardins d'éveil », véritable « cheval de Troie » contre l'école maternelle publique.

Après diverses interventions qui minimisent les risques engendrés par les « jardins d'éveil » et pour permettre le rassemblement des défenseurs de l'école publique, notre élu reposera sa demande au prochain Conseil municipal.

Qu'en est-il des réformes de l'école ?

Face aux réformes de l'école, des enseignants entrent en résistance en refusant d'appliquer les textes officiels.

Le 6 novembre 2008, Alain Refalo, Professeur des écoles à Colomiers (Haute-Garonne) en charge d'une classe de CM1, adresse une lettre à l'Inspecteur de l'Éducation nationale de sa circonscription. « Aujourd'hui, lui écrit-il, en conscience, je ne puis plus me taire ! **En conscience, je refuse d'obéir.** » Au demeurant, les parents des élèves de la classe écriront eux-mêmes à l'inspecteur d'Académie pour lui signifier qu'ils apportent « un soutien ferme et entier » à l'instituteur de leurs enfants.

Les enseignants ne veulent plus appliquer bêtement les réformes qui n'ont que pour seuls buts la suppression de postes d'enseignants. Ils sont plus de 2 000 à se déclarer « désobéisseurs » et très nombreux à désobéir sans le déclarer. Nombre d'entre eux se mettent en danger pour soutenir l'école de **nos enfants**.

Il faut les soutenir, leur combat est juste.

Contact : <http://resistancepedagogique.blog4ever.com/blog/index-252147.html>

Grippe A/H1N1 : le porc et l'humain, deux victimes du capitalisme !

L'ÉTAT DES LIEUX : l'industrialisation capitaliste de l'élevage du bétail l'a transformé, au cours des dernières décennies, en quelque chose qui a davantage à voir avec l'industrie pétrochimique qu'avec les joies de la ferme décrites dans les manuels scolaires.

On a assisté à un changement de nature des exploitations, qui a transformé les anciens enclos de l'élevage traditionnel en de vastes enfers saturés d'excréments, concentrant des milliers d'animaux auxquels on administre un cocktail de médicaments.

Au Mexique, ce n'est pas le seul exemple, les éleveurs industriels traitent les réglementations sanitaires avec le même mépris que leurs travailleurs et leurs animaux.

LES CONSÉQUENCES : le déclin aggravé du système global de santé publique, la mainmise des géants de l'industrie pharmaceutique sur les médicaments vitaux et la catastrophe planétaire de l'élevage industrialisé, forment un « triumvirat » capable de mettre en danger l'avenir de l'humanité.

LA SOLUTION : pour stopper les atteintes à l'écosystème, nous ne pouvons pas éviter la confrontation avec les grosses sociétés de l'élevage et de l'industrie pharmaceutique, des industries hautement mondialisées ayant un poids politique important à l'échelle mondiale.



AUX URNES CITOYEN(NE)S

7 juin 2009 : élection des représentant(e)s de la France au parlement européen

D'abord le constat : **c'est l'idéologie néolibérale de la droite et de leurs alliés, au pouvoir dans notre pays et en Europe, qui impose la « concurrence libre et non faussée » et met en rivalité non des produits, mais des systèmes sociaux.**

Le dumping social, la précarité, les délocalisations, la mise en concurrence de la main-d'œuvre, l'affaiblissement des services publics avant de les liquider : **aujourd'hui tout cela se passe en Europe !**

La crise confirme la nocivité du dispositif : elle pousse les salaires et la protection sociale à la baisse, crée le chômage massif dans certains pays, la surexploitation dans d'autres, la pauvreté partout.

Dans la campagne électorale, pour le scrutin du 7 juin, la droite française, qu'elle s'affiche ou avance masquée, instrumentalise l'abstention et reprend l'épouvantail de l'insécurité et de l'immigration.

Comme en 2005, elle ne veut pas que le peuple se mêle de ses affaires et que les colères sociales se muent en votes.

A cela il faut ajouter les stratégies électorales, les logiques d'alliance et les ambitions personnelles qui brouillent le débat.

Certains candidats nous disent qu'il faut changer l'Europe maintenant, alors même qu'ils ont approuvé le « Traité de Lisbonne » (la copie conforme du TCE rejeté en 2005) et ont voté la grande majorité des directives libérales avec la droite.

D'autres veulent nous faire croire qu'il suffit d'habiller en vert le capitalisme pour stopper sa course folle aux dividendes et ses conséquences en matière de détérioration des écosystèmes, de pollution, de risques sanitaires graves pour l'humanité (lire l'article, page 1, sur la grippe A/H1N1).

Il y a pourtant un sujet sur lequel tout ce joli monde fait preuve d'une discrétion assourdissante : **le retour d'une nouvelle mouture de la circulaire «BOLKESTEIN».**

La version actuellement en cours de transposition n'est pas moins dangereuse que l'originale.

Cette directive entérine la mise en concurrence des salariés et le nivellement de la protection sociale par le bas et applique à la lettre le principe de la concurrence « libre et non faussée », fondement que l'on retrouve dans le Traité de Lisbonne.

Leur discrétion s'explique surtout par le fait que tous les « oui » (de droite et d'ailleurs) ont entériné en décembre 2006 cette nouvelle mouture « BOLKESTEIN ».

En 2005 la circulaire Bolkestein, c'est quoi ?

Réponse :

- Si une entreprise emploie des salariés dans un autre pays que celui où se situe son siège social, ceux-ci seront soumis au code du travail du pays où est le siège social de l'entreprise.

Les salariés employés en France par une entreprise de l'union européenne seront soumis au droit de ce pays et **non plus au code du travail français comme c'est la loi actuellement.**

- Si une entreprise française, veut augmenter ses bénéfices, elle pourra délocaliser son siège social dans un pays où les droits sociaux et la fiscalité sont très bas, voire inexistants.

Ainsi la législation du pays du siège social qui s'appliquera à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Au nom de la défense des valeurs citoyennes (partage et solidarité) et des services publics, le 29 mai 2005, le peuple de France rejetait par référendum le TCE (Traité établissant une Constitution pour l'Europe) concocté par Monsieur Valéry Giscard d'Estaing.

Une espérance est née avec le « Non » au TCE en 2005 : la création d'une structure rassemblant les forces de gauche (mouvements politiques, militants syndicalistes et associatifs).

Cette espérance est aujourd'hui devenue une réalité. Elle s'appelle « FRONT DE GAUCHE ».

Le « Collectif de gauche, alternatif et citoyen » invite les 4033 Plaisançois et Plaisançoises (54,74% des suffrages exprimés) qui ont voté NON en 2005, mais aussi tous ceux et celles qui considèrent avoir été berné(e)s par le clan du « OUI » à apporter leurs suffrages à la liste « **FRONT DE GAUCHE** ».